



UNION DES SYNDICATS DU TCHAD

Solidarité-Paix-Justice

Cpte SGB 027 102 331 01-16 BP. 1143 Tél. +235 22 51 42 75 Fax. +235 22 52 14 98
Port SG : +235 66 29 71 12/ 99 93 83 85 Port SA : +235 66 29 17 96/99 84 94 71
E-mail : ustchad@yahoo.fr N'Djaména-Tchad

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 011 /UST/BE/2015

Par son Communiqué de presse n° 10/BE/UST/2015 en date du 12 septembre 2015, les membres du Bureau Exécutif et les premiers responsables des Fédérations et syndicats affiliés à l'Union des Syndicats du Tchad (UST) se sont réunis ce jour 15 septembre à la Bourse du Travail à l'effet d'analyser la situation des Travailleurs du secteur public du Tchad.

Après débats et analyse sur les points ayant fait l'objet de la grève d'avertissement, on peut noter que les points relatifs au versement des salaires et le paiement des pensions des retraités ont connu un début d'exécution.

Les autres points à savoir la subvention des hôpitaux et la bourse des étudiants sont restés sans suite.

S'agissant du point relatif aux indemnités et les primes allouées aux travailleurs, l'UST exige une clarification en ce qui concerne son champ d'application et n'accepterait pas la suppression desdites indemnités et primes.

Par ailleurs, d'autres points importants qui n'ont pas fait l'objet de l'ancien préavis, à savoir le paiement de subsides des maîtres communautaires, les primes des examens et concours des enseignants, la condamnation des étudiants de l'ENASS, l'exigence de la réduction sans délai du train de vie insolant de l'Administration Tchadienne, doivent trouver de solution dans le cadre du présent préavis.

Les difficultés de Trésorerie actuelle sont la résultante de la mal gouvernance mainte fois décriée par l'UST. Il est hors de question pour le Travailleuses et Travailleurs Tchadiens de consentir d'autres sacrifices.

Enfin, l'UST exige le versement intégral des recettes douanières et fiscales au trésor public pour faire face à la situation financière qualifiée de difficile par le Gouvernement.

Quant à la situation qui prévaut au Ministère de l'Aménagement du Territoire, l'UST demande au Gouvernement de rétablir les travailleurs dans leurs droits au lieu de chercher des arguments qui n'aboutiront à rien.

Ce communiqué de presse tient lieu de préavis de grève allant du 15 au 28 septembre 2015.

Passé ce délai, une grève de trois (03) jours renouvelables sera déclenchée à partir du 29 septembre 2015 sur toute l'étendue du territoire national.

Fait à N'Djaména, le 15 septembre 2015

Le Secrétaire Général Adjoint



GOUNOUNG VAIMA GAN-FARE